



Comment ai-je dépensé mes frais de mandat au quatrième trimestre 2018 ?

D'octobre à décembre 2018, j'ai dépensé 14284€ soit 4761€ par mois.

Tous mes frais sont justifiés dès le 1er € (je n'utilise pas la tolérance de 150 € non justifiés par semaine) et contrôlés par un expert-comptable. A noter pour ce trimestre : 1 facture est manquante. Elle représente un montant de 7€, soit plus de 99,9% de dépenses justifiées.

La répartition des frais par grands postes de dépenses est la suivante :

- **Les frais liés à la permanence parlementaire** (location des lieux, fonctionnement lié) représentent un budget mensuel de 914€ (soit 19% du budget total).
- **Les frais dits d'hébergement et de repas** représentent 16% de mes dépenses (soit 771€/mois). Cela inclut également une partie des dépenses engagées pour mon hébergement à Paris, les déjeuners de travail au restaurant de l'Assemblée Nationale ou se déroulant à l'extérieur et ayant un montant inférieur ou égal à 40€.
- **Les frais de communication et de documentation** sont en nette baisse par rapport au trimestre précédent (qui comprenait les dépenses liées à la lettre d'information annuelle). Ils s'élèvent à 521€/mois pour le quatrième trimestre.
- **Les frais dits de représentation et de réception**, déjeuners ou dîners où j'invite des partenaires et acteurs de terrain ou de la société civile, représentent 39% des dépenses (soit 1860 €/mois). Ce poste est en forte augmentation pour ce trimestre en raison de l'envoi de gerbes pour les cérémonies du centenaire de l'armistice de 1918 à toutes les communes et communes déléguées de la première circonscription (1120€ au total). L'augmentation s'explique aussi par des dépenses de transport Angers-Paris pour deux visites de l'Assemblée Nationale (groupe scolaire et groupe de citoyens et élus locaux) pour un total de 940€.
- **Les frais de déplacements** correspondent principalement aux allers-retours Angers-Paris de mes collaboratrices à l'Assemblée, ainsi que mes déplacements dans la circonscription. Ils s'élèvent à 516€ pour le quatrième trimestre, soit 172€/mois.

